

Lettre d'information n°22 – Octobre 2025



Cité Educative

Relabellisée pour une période de 3 années depuis janvier 2025, la cité éducative est une démarche collaborative visant à accompagner au mieux chaque parcours éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

La Cité est pilotée par des représentants de l'Etat, de la Mairie et de l'Education nationale. Les membres de ces institutions constituent le comité de pilotage de la cité. Ce comité est chargé de prendre les décisions venant construire la démarche d'alliance éducative.

Actualités du mois :

- 1- Les actualités
- 2- Fonds de mutualisation
- 3- Une action qui fait Cité
- 4- Qu'est-ce que c'est ?

RAPPEL des objectifs nationaux des Cités Educatives :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

I – Les actualités

Parce que la Cité Éducative est en mouvement, cette rubrique met en lumière les temps forts du mois, les projets en cours et les actions menées avec nos partenaires. Vous y trouverez les informations essentielles pour rester connectés à la dynamique du territoire et suivre l'avancée des différentes initiatives.

La CAF : Partenaire de la Cité éducative



Dans le cadre de la programmation 2025/2026, la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** confirme son engagement auprès de la Cité Éducative en participant financièrement à plusieurs projets locaux. Pour cette nouvelle programmation, la CAF apporte une **aide financière sur 3 projets** pour un montant total de **5 500 €**.

Les actions soutenues sont les suivantes :

- **Accompagnement périnatal** : 1 500 €
- **Bougeothèque** : 1 000 €
- **Projet Transition** : 3 000 €

Cette contribution permet de renforcer l'accompagnement des familles et des jeunes sur des actions concrètes et innovantes, en lien avec les objectifs de la Cité Éducative, notamment la **petite enfance, la parentalité et le bien-être**.



AAP 2026 : OUVERTURE DE L'APPEL A PROJET ET PRIORITES 2026

L'Appel à Projets (AAP) 2026 constitue une **opportunité pour développer des initiatives locales innovantes et solidaires**, contribuant à la réussite éducative et à l'inclusion de tous les jeunes du territoire.

L'AAP sera officiellement lancé le **01 décembre 2025**, avec une clôture prévue le **15 janvier 2026**. Il s'agit là des dates d'ouverture de la plateforme Dauphin servant à saisir les projets. La CAF sera associée à cet AAP afin de soutenir **les initiatives locales en faveur des jeunes et des familles**.

La Cité Éducative définit pour cette année plusieurs **priorités** dont :

- **Le public de la petite enfance et celui des jeunes adultes** : les actions destinées aux **0-3 ans** et aux **16-25 ans** restent une priorité majeure de la Cité Educative spinolienne.
- **Les projets renforçant l'égalité fille-garçon et la prévention des violences** : plus précisément les actions favorisant **l'accès des filles aux matières scientifiques**, et celles œuvrant pour la **prévention autour des violences urbaines**.
- **Les actions en faveur de la santé** et plus particulièrement liées aux **compétences psychosociales et à la santé mentale** permettront de développer l'axe autour du bien-être de l'enfant et du jeune.
- **L'accès aux stages pour les collégiens et les lycéens** : une attention particulière sera accordée aux projets portant sur les stages de 3^e et de 2nde, afin de faciliter la découverte du monde professionnel et de soutenir les parcours d'orientation.

L'inclusion devra être pensée à travers l'ensemble de la démarche de la Cité Educative en faisant apparaître pour chaque projet les spécificités envisagées pour l'accueil du public vulnérable. **Le comité de pilotage sera attentif aux projets favorisant les transitions et le continuum sur les différentes tranches d'âges.**

Les partenaires souhaitant déposer un projet pour l'année 2026 sont invités à contacter les chefs de projets de la Cité Educative afin d'inscrire leur(s) action(s) dans le projet global de la Cité, de faire du lien avec les autres projets et acteurs du territoire.

II – Fonds de mutualisation

Le fonds de mutualisation est une enveloppe dédiée aux projets portés par l'Education nationale. Il fait partie intégrante de la programmation annuelle de la Cité éducative en permettant aux établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degré de réaliser des projets tout au long de l'année.

Projet n°20 – Spectacles au théâtre de la SOTHEVY

Pour **favoriser l'accès des élèves d'élémentaire à la culture**, l'école Jacques Brel organise des sorties au théâtre pour l'ensemble des classes. Programmées entre janvier et avril 2026, elles se dérouleront dans les théâtres de Brunoy, d'Yerres ainsi qu'à la MAC d'Épinay-sous-Sénart. Ces sorties permettront aux élèves de relier leurs apprentissages aux spectacles découverts.



Alice Guy, Mademoiselle cinéma



Projet n°21 – Favoriser un parcours culturel et artistique commun



Le rossignol et l'empereur de chine

L'école élémentaire Georges Brassens propose un parcours culturel visant à **enrichir l'éducation artistique des élèves et à les préparer à devenir des spectateurs avertis**. Avant chaque représentation, un travail pédagogique (affiches, histoire des arts, littérature...) accompagne la découverte des œuvres, et après, une restitution écrite, orale ou visuelle est réalisée. Les élèves assisteront à plusieurs spectacles à la MAC d'Épinay-sous-Sénart et au Théâtre de Brunoy. Trois représentations sont prévues.

III – Une action qui fait Cité

Une action qui fait « cité » est une initiative qui répond à un enjeu de la Cité éducative. Elle est réalisée par un acteur de la Cité au bénéfice des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans ou de leurs parents.

Le self qui fait grandir



La mairie met en place le dispositif éducatif « Le self qui fait grandir » pour **transformer la pause méridienne en un moment d'apprentissage et de convivialité**.

Les enfants peuvent gérer leur plateau, partager leur repas, trier les déchets et aider les plus jeunes, favorisant ainsi autonomie, responsabilisation et coopération.

Déjà expérimenté à l'école Jacques Brel, il sera étendu dès la rentrée de la Toussaint à l'école du Pré aux Agneaux, puis à d'autres établissements, touchant progressivement plus de 400 élèves.

Bénéfices pour les enfants :

- Développement de l'autonomie et de la confiance en soi ;
- Adoption de gestes responsables ;
- Renforcement du vivre-ensemble ;
- Amélioration du climat scolaire.

Avec ce dispositif, la pause déjeuner devient un temps éducatif contribuant au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

Site internet : <https://www.ville-epinay-senart.fr/objectif-cite-educative/>

Plus d'information sur les cités éducatives sur :
<https://www.citeseducatives.fr/>



IV – Qu'est-ce que c'est ?

La Cité éducative a vocation à créer du lien avec les dispositifs existant afin d'assurer la complémentarité des actions proposées sur le territoire de la commune. La rubrique « qu'est-ce que c'est ? » vous fait (re)découvrir une démarche, un dispositif, un partenaire...qui agit sur le territoire.

Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) : Un lieu ressource pour accompagner les jeunes et les familles



Le **Centre d'Information et d'Orientation de Brunoy** est un service public gratuit, **ouvert à tout public scolaire et non scolaire**. Il accompagne chacun dans ses choix d'orientation scolaire et professionnelle, en offrant un lieu d'écoute, de conseil et d'information.

Le CIO de Brunoy accueille en priorité :

- Les jeunes scolarisés dans l'enseignement public et privé,
- Les jeunes non scolarisés,
- Les adultes résidant sur les communes de **Brunoy, Boussy-Saint-Antoine, Crosne, Draveil, Épinay-sous-Sénart, Montgeron, Quincy-sous-Sénart, Varennes-Jarcy, Vigneux-sur-Seine et Yerres.**

Le CIO propose différents services s'adaptant aux besoins de son public :

- **Des informations en accès libre** : documentation variée (brochures, supports multimédias, ressources en ligne) concernant la formation initiale et continue, les diplômes et les métiers.
- **Une consultation guidée** : un accompagnement pour accéder à une information adaptée à la recherche du jeune.
- **Un entretien individuel** : un conseil personnalisé avec un psychologue de l'Éducation nationale. Ces échanges sont organisés sur rendez-vous.

Le CIO de Brunoy dispose d'une **équipe pluridisciplinaire** composée :

- **D'une directrice,**
- **De secrétaires,** garants de l'accueil du public,
- **De psychologues de l'Éducation nationale,** spécialisés en éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle.

Ces psychologues reçoivent les jeunes et leurs familles pour des entretiens personnalisés. Ils tiennent également des **permanences dans les collèges et lycées du bassin de Montgeron**, afin de se rapprocher directement des élèves du collège, du lycée et de l'EREA. Ils aident à clarifier les projets, à mieux comprendre les parcours d'études possibles, à identifier les compétences de chacun et accompagner les jeunes qui rencontrent des difficultés (situation de handicap, rupture scolaire ou décrochage scolaire).

Au-delà de l'accueil du public, le CIO remplit d'autres missions importantes :

- **L'observation du fonctionnement de l'orientation et de l'insertion professionnelle** avec l'élaboration d'outils mis à disposition des équipes pédagogiques.
- **Une participation aux actions locales** en collaboration avec les établissements scolaires et les acteurs de la vie économique et sociale (forums des métiers, tables rondes, formation des professeurs principaux, etc.).

Pour toute information :

📍 1, rue Talma – Rond-point de Wittlich

☎ **Téléphone** : 01 60 46 33 40

✉ **Mail** : cio-brunoy@ac-versailles.fr

🕒 **Horaires d'ouverture** :

- Lundi au vendredi : 9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00
- Certains samedis sur rendez-vous
- Accueil assuré durant les vacances scolaires

🌐 **Site internet** : www.ac-versailles.fr/cio-brunoy



Le CIO de Brunoy est un partenaire privilégié de la Cité Éducative : un lieu d'appui et de ressources pour accompagner les jeunes dans leurs choix, prévenir le décrochage et renforcer la persévérance scolaire.